



SECTION SPORTIVE FOOTBALL Collège Jules Ferry-CONTY

Le collège Jules Ferry de CONTY offre la possibilité aux élèves de la 6ème à la 3ème passionnés par le football de pouvoir s'entraîner et améliorer leurs compétences physiques, techniques et tactiques dans leur activité favorite tout en poursuivant un cursus scolaire normal et exigeant, à raison de **trois heures hebdomadaires/année**.

Depuis la rentrée 2010/2011, elle est encadrée par Stéphane CLABAULT, professeur EPS au collège et ex stagiaire professionnel de football.

Celle-ci est sous contrôle de la FFF représentée par Olivier MEURILLON conseiller technique départemental de la Somme et en partenariat avec le club de SC CONTY/LOEUILLY.

L'accès à la section sportive est ouvert aux **filles/garçons**, licenciés ou non dans un club, sous réserve qu'il ou elle réussisse aux tests d'admission dont l'objectif est d'évaluer leurs aptitudes footballistiques et après étude de leur dossier scolaire.

L'objectif principal étant de constituer deux groupes (6ème/5ème et 4ème/3ème) de 16 à 20 élèves capables de trouver un équilibre entre leurs résultats scolaire et l'activité sportive football.

Les tests d'admission en section sportive pour la rentrée 2015/2016 auront lieu

le Mercredi 20 Mai 2015 de 14h à 16h

sur le terrain de football à côté du gymnase Claude Jeunemâître à CONTY.

Pour vous y inscrire, je vous prie de bien vouloir nous retourner la fiche d'inscription ci-jointe dûment remplie avant le **vendredi 15 Mai 2015 dernier délai** au secrétariat du collège Jules Ferry.

Suite aux tests, les résultats vous seront communiqués par voie postale.

Si votre enfant satisfait aux tests, un avis médical et un contrat section sportive lui seront demandés pour valider son admission.

Le collège met tout en œuvre pour que ce projet réussisse en aménageant l'emploi du temps des classes concernées.

En outre, pour que ce projet puisse aboutir, un certain nombre d'obligations est à respecter avec méthode et sérieux:

- >Chaque élève devra assister de façon régulière et assidue aux séances d'entraînement
- >Chaque joueur devra réaliser un contrôle médical obligatoire pour valider son entrée dans la section
- >Chaque élève devra être licencié à l'Association Sportive du Collège et participer aux différents regroupements FFF et compétitions UNSS.

Un Bilan pédagogique (travail, comportement) et sportif sera fait chaque trimestre (assiduité, comportement, progrès dans l'activité).

Plusieurs motifs pourront également entraîner la suspension voire la radiation de ce dispositif:

- Raison médicale (importance de la visite médicale)
- Mauvaise attitude et comportement au collège.
- Résultats scolaires insuffisants, non adaptés au profil de l'élève.

Je reste, bien évidemment à votre disposition pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Bien cordialement,

Stéphane CLABAULT, Professeur EPS, Responsable section sportive football

Stephane.clabault@wanadoo.fr